



*Empowered lives.
Resilient nations.*

APPEL D'OFFRES

Appel d'offre pour la fourniture de services de gestion événementielle sur la base d'un accord à long terme (LTA)

AO n° : ITB 2022 -02

Projet : Les projets du PNUD et autres agences des Nations Unies

Pays : Tunisie

Délivré le : 13 juin 2022

Sommaire

Section 1. Lettre d'invitation	4
Section 2. Instructions destinées aux soumissionnaires	5
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	5
1. Introduction	5
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations.....	5
3. Éligibilité	6
4. Conflit d'intérêts.....	6
B. PRÉPARATION DES OFFRES.....	7
5. Considérations générales	7
6. Coût de la préparation de l'offre	7
7. Langue	7
8. Documents comprenant l'offre	7
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;.....	7
10. Format et contenu de l'offre technique.....	7
11. Barème de prix.....	8
12. Garantie de soumission	8
13. Devises.....	8
14. Coentreprise, consortium ou partenariat	8
15. Offre unique	9
16. Durée de validité de l'offre	9
17. Extension de la durée de validité de l'offre.....	10
18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)	10
19. Modification des offres	10
20. Autres types d'offres	10
21. Conférence préalable à l'offre	10
C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES	11
22. Dépôt.....	11
Offre déposée en version imprimée (manuelle)	11
Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering.....	11
23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives	12
24. Retrait, remplacement et modification des offres	12
25. Ouverture des offres	12
D. Évaluation des offres	12
26. Confidentialité	12
27. Évaluation des offres	12
28. Examen préliminaire.....	13
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	13
30. Évaluation des offres techniques et des prix.....	13
31. Devoir de précaution	13

32. Clarification des offres.....	14
33. Conformité des offres.....	14
34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions.....	14
E. ADJUDICATION DU CONTRAT	15
35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	15
36. Critères d'adjudication	15
37. Analyse	15
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat.....	15
39. Signature du contrat.....	15
40. Type de contrat et conditions générales.....	15
41. Garantie de bonne exécution	15
42. Garantie bancaire de restitution d'avance.....	15
43. Indemnité forfaitaire	16
44. Dispositions en matière de paiement.....	16
45. Contestation des fournisseurs	16
46. Autres dispositions	16

Section 3. Fiche technique17

Section 4 Critères d'évaluation20

Section 5a : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif22

Section 5b : Autres exigences connexesErreur ! Signet non défini.

Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification2

Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	3
Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire	5
Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	7
Formulaire D : Formulaire d'éligibilité et de qualification	8
Formulaire E : Format de l'offre technique.....	11
Formulaire F : Formulaire de barème de prix	14
FORMULAIRE G : Formulaire de garantie de soumission	19

SECTION 1. Lettre d'invitation

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO comprend les documents suivants ainsi que les Conditions générales du contrat qui sont intégrées à la fiche technique :

- Section 1 : Lettre d'invitation
- Section 2 : Instructions destinées aux soumissionnaires
- Section 3 : Fiche technique
- Section 4 : Critères d'évaluation
- Section 5 : Tableau des exigences et spécifications techniques
- Section 6 : Formulaire de soumission à renvoyer
 - Formulaire A : Formule de soumission de l'offre
 - Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
 - Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats
 - Formulaire D : Formulaire de qualification
 - Formulaire E : Format de l'offre technique
 - Formulaire F : Barème de prix
 - Formulaire G : Formulaire de garantie de soumission

Si vous souhaitez soumettre une offre en réponse à ce présent AO, veuillez préparer votre offre conformément aux exigences et procédures décrites dans le présent AO, et la déposer avant la date limite de dépôt des offres présentée dans la fiche technique.

Veuillez accuser réception de cet AO en envoyant un courriel à l'adresse procurement.tn@undp.org en indiquant si vous souhaitez ou non soumettre une offre. Vous pouvez également, le cas échéant, utiliser la fonction « accepter l'invitation » sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering. Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres. Si vous souhaitez davantage d'éclaircissements, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de personne référente pour toute question liée au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre offre et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux possibilités commerciales proposées par le PNUD.

Délivré par :

Approuvé par :

Nom : Ahmed Ammar

Fonction : Associé aux Achats

Date : 13/06/2022

Nom : Myriam Hermassi

Fonction : Procurement Analyst

Date : juin 13, 2022

SECTION 2. Instructions destinées aux soumissionnaires

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Introduction	1.1 Les soumissionnaires adhèrent à toutes les exigences du présent AO, notamment toute modification par écrit provenant du PNUD. Le présent appel d'offres est mené conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations relatives aux contrats et aux achats du PNUD qui sont consultables à l'adresse https://popp.undp.org/SitePages/POPPBSUnit.aspx?TermID=254a9f96-b883-476a-8ef8-e81f93a2b38d 1.2 Toute offre déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n'emportera pas implicitement acceptation de l'offre par le PNUD. Le PNUD n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO. 1.3 Le PNUD se réserve le droit d'annuler la procédure d'achat à tout stade sans aucune obligation de quelque nature que ce soit pour le PNUD, sur notification des soumissionnaires ou publication d'une notification d'annulation sur le site Web du PNUD. 1.4 Dans le cadre de l'offre, il est souhaité que le soumissionnaire s'inscrive sur le site Web du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org). Le soumissionnaire peut soumettre une offre même s'il n'est pas inscrit sur le Portail. Toutefois, si le soumissionnaire est choisi pour l'adjudication du contrat, il doit s'inscrire sur le Portal avant la signature du contrat.
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations	2.1 Le PNUD applique une politique stricte de tolérance zéro en ce qui concerne les pratiques illicites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles ainsi que l'obstruction aux fournisseurs du PNUD, et exige que tous les soumissionnaires et les fournisseurs respectent les plus hautes normes éthiques lors de la procédure d'achat et de la mise en œuvre du contrat. La Politique anti-fraude du PNUD est consultable à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html. 2.2 Les soumissionnaires et les fournisseurs n'offrent pas de cadeaux ni d'invitations de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, notamment des voyages d'agrément pour des événements sportifs ou culturels, dans des parcs d'attractions, des offres de vacances, de transport, ou des invitations à des déjeuners ou dîners luxueux. 2.3 En vertu de cette politique, le PNUD : a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi est engagé dans toute pratique de corruption ou pratique frauduleuse lors de l'appel d'offres pour le contrat en question ; b) déclare un fournisseur comme inadmissible, pour une période définie ou indéfinie, à l'adjudication d'un contrat si, à tout moment, il détermine que le fournisseur s'est engagé dans toute pratique de corruption ou frauduleuse lors de l'appel d'offres d'un contrat du PNUD ou de l'exécution de ce dernier.

	2.4 Tous les soumissionnaires doivent se conformer au Code de conduite à l'intention des fournisseurs du PNUD qui peut être consulté à l'adresse https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachme nt/page/2014/February%202014/conduct_french.pdf
3. Éligibilité	3.1 Un fournisseur ne doit pas être suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs doivent ainsi informer le PNUD s'ils sont soumis à toute sanction ou suspension temporaire imposée par ces organisations. 3.2 Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, les membres de la coentreprise, les sous-contractants, les prestataires de services, les fournisseurs ou leurs employés de respecter les exigences d'éligibilité tel qu'établi par le PNUD.
4. Conflit d'intérêts	4.1 Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d'autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs prestataires de services agréés sont considérés comme ayant un conflit d'intérêts avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations : a) S'ils sont ou ont été par le passé liés à une société, ou à l'une de ses sociétés affiliées ayant été engagée par le PNUD pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l'analyse et de l'estimation des coûts et d'autres documents devant être utilisés pour l'achat de biens et de services dans le cadre de la présente procédure de sélection ; b) S'ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; c) S'il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion. 4.2 En cas d'incertitude concernant l'interprétation d'une situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, les soumissionnaires doivent en informer le PNUD et lui demander de confirmer s'il s'agit ou non d'une situation de conflit d'intérêts. 4.3 De la même manière, les soumissionnaires doivent montrer dans leur offre qu'ils sont conscients des éléments suivants : a) Si les propriétaires, copropriétaires, responsables, directeurs, actionnaires dominants, de l'entité soumissionnaire ou du personnel essentiel font partie de la famille d'un membre du personnel du PNUD exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat ou le gouvernement du pays concerné ou de tout partenaire de mise en œuvre recevant les services dans le cadre du présent AO ; b) Toutes les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales. En cas de non-divulgaration de cette information, il est possible que l'offre ou les offres concernées par cette non-divulgaration soient rejetées. 4.4 L'éligibilité des soumissionnaires détenus totalement ou partiellement par le gouvernement dépendra de l'évaluation et de l'examen approfondis par le PNUD de divers facteurs tels que leur enregistrement, leur opération et leur

	gestion en tant qu'entité indépendante, l'ampleur de la participation du gouvernement, la réception de subventions, leur mandat et l'accès aux informations dans le cadre du présent AO, entre autres facteurs. Les conditions qui peuvent mener à un avantage indu sur d'autres soumissionnaires peuvent provoquer le rejet de l'offre.
--	--

B. PRÉPARATION DES OFFRES

5. Considérations générales	5.1 Lors de la préparation de l'offre, le soumissionnaire doit examiner l'appel d'offres avec attention. Les lacunes matérielles lors de la fourniture des informations demandées dans l'appel d'offres peuvent provoquer le rejet de l'offre. 5.2 Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter de toute erreur ou omission dans l'appel d'offres. Si ces erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit en informer le PNUD en conséquence.
6. Coût de la préparation de l'offre	6.1 Le soumissionnaire prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la préparation et au dépôt de son offre, que celle-ci soit ou non retenue. Le PNUD n'est en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d'achat.
7. Langue	7.1 L'offre, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, sont rédigées dans la ou les langues indiquées dans la fiche technique.
8. Documents comprenant l'offre	8.1 L'offre comprend les documents et formulaires connexes suivants, dont les détails sont fournis dans la fiche technique : a) Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ; b) Offre technique ; c) Barème de prix ; d) Garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique ; e) Toute pièce jointe ou tout appendice à l'offre.
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	9.1 Le soumissionnaire fournit la preuve écrite de son statut de fournisseur éligible et qualifié en remplissant les formulaires figurant dans la section 6 et en fournissant les documents exigés dans ces formulaires. Aux fins de l'adjudication d'un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées de manière jugée satisfaisante par le PNUD.
10. Format et contenu de l'offre technique	10.1 Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre technique en utilisant les formulaires types et les modèles fournis dans la section 6 de l'appel d'offres. 10.2 Des échantillons d'objets, lorsqu'exigés en vertu de la section 5, sont fournis dans le délai spécifié et à moins qu'autrement spécifié par le PNUD, sans frais pour le PNUD. S'ils ne sont pas détruits lors des tests, les échantillons seront renvoyés à la demande et aux frais du soumissionnaire, à moins qu'autrement indiqué. 10.3 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire décrit le programme de formation nécessaire disponible pour le maintien et l'exécution des services ou pour l'entretien et le fonctionnement des équipements offerts, ainsi que le coût pris en charge par le PNUD. Cette formation ainsi que le matériel de formation, à moins qu'autrement indiqué, sont offerts dans la langue de l'offre tel que prescrit dans la fiche technique. 10.4 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire atteste de la disponibilité de pièces détachées pour une période d'au moins cinq (5) ans à compter de la date de livraison, ou tel qu'autrement indiqué dans cet

	appel d'offres.
11. Barème de prix	11.1 Le présent barème de prix est préparé en utilisant le formulaire fourni dans la section 6 de l'appel d'offres et en prenant en considération les exigences de l'AO. 11.2 Toute exigence décrite dans l'offre technique, mais dont le prix n'est pas indiqué dans le barème de prix, est considérée comme étant incluse dans les prix des autres activités ou biens, ainsi que dans le prix total final.
12. Garantie de soumission	12.1 Une garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqué dans la fiche technique. Cette garantie est valable jusqu'à trente (30) jours après la date de validité finale de l'offre. 12.2 La garantie de soumission est incluse, avec l'offre. Si une garantie de soumission est exigée par l'appel d'offres mais n'est pas présentée avec l'offre technique, l'offre est rejetée. 12.3 Si le montant de la garantie de soumission est moins élevé que le montant exigé par le PNUD, ou si la période de validité de ladite garantie est moins longue que celle exigée par le PNUD, celui-ci rejette l'offre. 12.4 Dans le cas où une offre électronique est autorisée dans la fiche technique, les soumissionnaires y intègrent une copie de la garantie de soumission, et l'original de la garantie doit être envoyé par courrier ou en main propre selon les instructions de la fiche technique. 12.5 Le PNUD peut confisquer la garantie de soumission et rejeter l'offre en cas de survenance d'un ou de plusieurs des cas suivants : a) Si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de l'offre indiquée dans la fiche technique, ou ; b) Si le soumissionnaire retenu omet : i. De signer le contrat après son adjudication par le PNUD ; ii. De fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents que le PNUD peut exiger à titre de condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible d'être attribué au soumissionnaire.
13. Devises	13.1 Tous les prix sont cités dans la devise ou les devises indiquées dans la fiche technique. Lorsque les offres sont libellées dans différentes devises, afin de comparer l'ensemble des offres : a) Le PNUD convertira la devise indiquée dans l'offre dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date limite de dépôt des offres ; b) Dans le cas où le PNUD choisit une offre libellée dans une devise différente de la devise privilégiée indiquée dans la fiche technique, le PNUD se réserve le droit d'attribuer le contrat dans sa devise privilégiée à l'aide de la méthode de conversion indiquée ci-dessus.
14. Coentreprise, consortium ou partenariat	14.1 Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé une coentreprise, un consortium ou un partenariat lors du dépôt de l'offre, elles doivent confirmer dans le cadre de leur offre : (i) Qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat conjointement et de manière solidaire, ceci devant être attesté par un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à l'offre ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre le PNUD et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques

	composant la coentreprise. 14.2 Après la date limite de dépôt des offres, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou le partenariat n'est pas changée sans le consentement préalable et écrit du PNUD. 14.3 L'entité principale et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat se conforment aux dispositions de la clause 9 de ce document en ce qui concerne le dépôt d'une offre unique. 14.4 La description de l'organisation de la coentreprise, du consortium ou du partenariat doit clairement définir le rôle prévu de chaque entité juridique composant la coentreprise dans le cadre de la satisfaction des exigences de l'AO, tant dans l'offre que dans l'accord de coentreprise. Le PNUD évaluera l'éligibilité et les qualifications de toutes les entités juridiques composant la coentreprise, le consortium ou le partenariat. 14.5 Une coentreprise, un consortium ou un partenariat, lors de la présentation des antécédents et de l'expérience, différencie clairement : a) Les antécédents et l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat dans leur ensemble ; b) Les antécédents et l'expérience des entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou du partenariat. 14.6 Les contrats antérieurs exécutés par des experts individuels qui sont intervenus à titre personnel mais qui sont liés de façon permanente ou qui ont été temporairement liés à l'une des sociétés membres ne peuvent pas être inclus dans l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat, ou du membre concerné, et seuls lesdits experts peuvent en faire état dans la présentation de leurs qualifications personnelles. 14.7 La coentreprise, le consortium ou le partenariat sont encouragés à respecter de grandes exigences multisectorielles lorsque le champ d'expertise et des ressources n'est pas disponible dans une seule société.
15. Offre unique	15.1 Le soumissionnaire (notamment les membres individuels de toute coentreprise) dépose une seule offre, en son nom propre ou dans le cadre d'une coentreprise. 15.2 Les offres déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées dans chacun des cas suivants : a) S'ils ont au moins un actionnaire dominant, directeur ou partie prenante en commun ; b) Si l'un d'entre eux reçoit ou a reçu de l'autre ou des autres une quelconque subvention, directe ou indirecte ; c) S'ils ont le même représentant légal aux fins du présent AO ; d) S'il existe entre eux une relation qui, directement ou par l'intermédiaire de tierces parties, leur permet d'avoir accès à des informations sur un autre soumissionnaire, ou d'influer sur l'offre d'un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure d'AO ; e) S'ils sous-traitent l'offre l'un de l'autre, ou si le sous-traitant d'une offre dépose également une autre offre en son nom en tant que soumissionnaire principal ; si un membre du personnel essentiel proposé pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participe à plus d'une offre reçue lors de la procédure d'appel d'offres. La présente condition, relative au personnel, ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs offres.
16. Durée de validité de l'offre	16.1 Les offres restent valables pour la période indiquée dans la fiche technique, et leur validité prend effet à la date limite de dépôt des offres. Une offre assortie d'une durée de validité plus courte peut être rejetée par le PNUD et déclarée

	non conforme. 16.2 Lors de la période de validité de l'offre, le soumissionnaire maintient son offre originale, sans la modifier, notamment sans modifier la disponibilité du personnel essentiel, les taux proposés et le prix total.
17. Extension de la durée de validité de l'offre	17.1 Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander aux soumissionnaires d'étendre la durée de validité de leurs offres avant l'expiration de la durée de validité de l'offre. La demande et les réponses se font à l'écrit et sont considérées comme faisant partie intégrante de l'offre. 17.2 Si le soumissionnaire convient d'étendre la validité de son offre, cette prorogation est effectuée sans aucun changement apporté à l'offre originale. 17.3 Le soumissionnaire a le droit de refuser d'étendre la validité de son offre, auquel cas cette offre ne sera pas ultérieurement évaluée.
18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)	18.1 Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements au sujet de tout document de l'appel d'offres au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique. Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit sous la forme indiquée dans la fiche technique. Si des demandes sont envoyées d'une autre manière que par les voies indiquées, même si elles sont envoyées à un membre du personnel du PNUD, ce dernier n'est pas tenu d'y répondre ni de confirmer que telles demandes ont été officiellement reçues. 18.2 Le PNUD offrira des réponses aux demandes d'éclaircissements sous la forme indiquée dans la fiche technique. 18.3 Le PNUD s'efforcera de répondre rapidement aux demandes d'éclaircissement, mais toute réponse tardive de sa part ne l'obligera pas à proroger la date limite de dépôt des offres, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est justifiée et nécessaire.
19. Modification des offres	19.1 À tout moment avant la date limite de dépôt des offres, le PNUD peut, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire, modifier l'appel d'offres. Les modifications seront rendues disponibles à l'ensemble des soumissionnaires potentiels. 19.2 Si la modification est importante, le PNUD peut proroger la date limite de dépôt des offres pour donner aux soumissionnaires assez de temps pour inclure la modification dans leurs offres.
20. Autres types d'offres	20.1 Les autres types d'offres ne seront pas considérées, à moins qu'autrement indiqué dans la fiche technique. Si le dépôt d'un autre type d'offre est autorisé dans la fiche technique, un soumissionnaire peut déposer un autre type d'offre, mais seulement s'il dépose également une offre conforme aux exigences de l'appel d'offres. Si les conditions de son acceptation sont respectées ou si l'offre est clairement justifiée, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'un autre type d'offre. 20.2 Si plusieurs autres types d'offres sont soumis, ils doivent être clairement identifiés comme « offre principale » et « autre type d'offre ».
21. Conférence préalable à l'offre	21.1 S'il y a lieu, une conférence des soumissionnaires sera organisée à la date, à l'heure et au lieu indiqués dans la fiche technique. Tous les soumissionnaires sont encouragés à y assister. Toutefois, aucun soumissionnaire ne sera rejeté pour n'avoir pas assisté à la conférence. Le compte-rendu de la conférence des soumissionnaires sera publié sur le site Web de la section des achats et envoyé par courriel ou sur la plateforme d'appel d'offres en ligne eTendering comme

	indiqué dans la fiche technique. Aucune déclaration orale formulée lors de la conférence ne pourra modifier les conditions générales de l'appel d'offres, à moins qu'une telle déclaration ne soit expressément inscrite dans le compte-rendu de la conférence ou communiquée ou publiée à titre de modification de l'appel d'offres.
C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES	
22. Dépôt	22.1 Le soumissionnaire dépose une offre dûment signée et complétée qui comprend les documents et les formulaires correspondant aux exigences de la fiche technique. Le barème de prix est soumis avec l'offre technique. Les offres peuvent être livrées en main propre, par courrier ou par méthode de transmission électronique comme indiqué dans la fiche technique. 22.2 L'offre est signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à obliger le soumissionnaire. L'autorisation est communiquée au moyen d'un document attestant d'une telle autorisation délivrée par le représentant juridique de l'entité soumissionnaire, ou d'une procuration, jointe à l'offre. 22.3 Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que le simple dépôt d'une offre implique acceptation par le soumissionnaire des Conditions générales du contrat du PNUD.
Offre déposée en version imprimée (manuelle)	22.4 Une offre déposée en version imprimée (manuelle), par courrier ou en main propre autorisée ou indiquée dans la fiche technique est régie comme suit : (a) L'offre signée est marquée comme « original » et ses copies sont marquées comme « copie » tel qu'approprié. Le nombre de copies est indiqué dans la fiche technique. Toutes les copies doivent seulement provenir de l'original signé. En cas de différences entre l'original et les copies, l'original prévaut. (b) L'offre technique et le barème de prix doivent être déposés ensemble dans une enveloppe sous pli scellé qui : i. Porte le nom du soumissionnaire ; ii. Est adressée au PNUD comme indiqué dans la fiche technique ; iii. Comporte un avertissement qui déclare « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure de l'ouverture des offres » tel qu'indiqué dans la fiche technique. Si les enveloppes et les colis comportant l'offre ne sont pas sous pli scellé ni marquées comme exigé, le PNUD ne sera pas responsable de tout mauvais placement, toute perte ou toute ouverture prématurée de l'offre.
Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering	22.5 Le dépôt par courriel ou par l'intermédiaire du système d'appel d'offres en ligne eTendering, s'il est autorisé ou indiqué dans la fiche technique, est régi comme suit : a) Les fichiers électroniques faisant partie de l'offre respectent le format et les exigences indiqués dans la fiche technique ; b) Les documents requis dans le formulaire original (par exemple la garantie de soumission etc.) doivent être envoyés par courrier ou en main propre selon les instructions contenues dans la fiche technique. 22.6 Davantage d'instructions sur la manière de déposer, modifier ou annuler une offre sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires, et des Guides vidéos sont également disponibles en consultant ce lien : http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notice/resources/

23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives	23.1 Les offres complètes doivent être reçues par le PNUD de la manière, à l'adresse et au plus tard à la date et heure indiquées dans la fiche technique. Le PNUD ne reconnaît que la date et l'heure auxquelles il a reçu l'offre. 23.2 Le PNUD ne tiendra pas compte de toute offre déposée après la date limite de dépôt des offres.
24. Retrait, remplacement et modification des offres	24.1 Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre après qu'elle a été déposée à tout moment avant la date limite de dépôt des offres. 24.2 Offres déposées manuellement ou par courriel : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en envoyant une notification écrite conforme au PNUD, dûment signée par un représentant autorisé à cette fin, et en y joignant une copie de l'autorisation (ou une procuration). Le remplacement ou la modification de l'offre, le cas échéant, doit accompagner ladite notification écrite. Toutes les notifications doivent être déposées de la même manière que celle indiquée pour le dépôt des offres, en les marquant clairement comme « RETRAIT », « REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ». 24.3 Système eTendering : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en annulant, éditant et déposant de nouveau l'offre directement sur le système. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de suivre correctement les instructions du système et de dûment éditer et déposer un remplacement ou une modification d'offre, tel que nécessaire. Davantage d'instructions sur la manière dont annuler ou modifier une offre directement sur le système sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires et dans les Guides vidéo. 24.4 Les offres dont le retrait est demandé sont renvoyées aux soumissionnaires sans qu'elles aient été ouvertes (seulement en ce qui concerne les dépôts manuels), sauf si l'offre est retirée après qu'elle a été ouverte.
25. Ouverture des offres	25.1 Le PNUD ouvre les offres en présence d'un comité ad hoc constitué par le PNUD qui comprend au moins deux (2) membres. 25.2 Les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits, l'état des libellés et des sceaux des enveloppes, le nombre de dossiers et de fichiers et tout autre détail que le PNUD jugera utile seront annoncés à l'ouverture. Aucune offre n'est rejetée à l'ouverture, sauf les offres tardives qui seront renvoyées non ouvertes aux soumissionnaires concernés. 25.3 Dans le cas d'un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.

D. ÉVALUATION DES OFFRES

26. Confidentialité	26.1 Les informations concernant l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, ainsi que la recommandation d'adjudication du contrat, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne non officiellement concernée par une telle procédure, même après publication de l'adjudication du contrat. 26.2 Toute tentative de la part d'un soumissionnaire ou de toute personne agissant au nom du soumissionnaire d'influencer le PNUD lors de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des offres ou des décisions d'adjudication du contrat peut, à la décision du PNUD, provoquer le rejet de son offre et le soumettre à l'application des procédures de sanctions des fournisseurs du PNUD en vigueur.
27. Évaluation des offres	27.1 Le PNUD mènera l'évaluation sur l'unique base des offres déposées. 27.2 L'évaluation des offres est menée suivant les étapes suivantes :

	a) Examen préliminaire, notamment de l'éligibilité b) Vérification des calculs et classement des soumissionnaires ayant réussi l'examen préliminaire du fait de leur prix. c) Évaluation de qualification (si la pré-qualification n'a pas été effectuée) a) Évaluation des offres techniques b) Évaluation des prix L'évaluation détaillée s'axera sur les 3 à 5 offres dont les prix sont les plus bas. D'autres offres dont les prix sont plus élevés seront ajoutées pour évaluation si nécessaire.
28. Examen préliminaire	28.1 Le PNUD examine les offres pour déterminer si elles sont complètes selon les exigences documentaires minimales, si les documents ont bien été signés, et si les offres sont généralement correctes, entre autres indicateurs pouvant être utilisés à ce stade. Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre à ce stade.
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	29.1 L'éligibilité et la qualification du soumissionnaire seront évaluées en comparant celles du soumissionnaire aux exigences minimales d'éligibilité et de qualification indiquées dans la section 4 (Critères d'évaluation). 29.2 En termes généraux, les fournisseurs qui remplissent les critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés : a) Ils ne font pas partie, selon la Résolution 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, de la liste de terroristes et de ceux qui les financent établie par le Comité, et de la liste de fournisseurs inéligibles du PNUD ; b) Ils ont une bonne situation financière et ont accès à des ressources financières appropriées pour exécuter le contrat et assumer tous les engagements commerciaux existants ; c) Ils disposent de l'expérience similaire nécessaire, de l'expertise technique, de capacités de production le cas échéant, de certificats de qualité, de procédures d'assurance qualité ainsi que d'autres ressources applicables à la prestation des services requis ; d) Ils respectent pleinement les Conditions générales du contrat du PNUD ; e) Ils n'ont pas d'antécédents de décisions arbitrales ou du tribunal contre le soumissionnaire ; f) Ils ont un historique de performance rapide et satisfaisante auprès de leurs clients.
30. Évaluation des offres techniques et des prix	30.1 L'équipe d'évaluation examine et évalue les offres au regard de leur conformité au tableau des exigences et des spécifications techniques et à d'autres documents fournis en appliquant la procédure indiquée dans la fiche technique et d'autres documents de l'appel d'offres. Si nécessaire et déclaré dans la fiche technique, le PNUD peut inviter les soumissionnaires techniquement conformes à faire une présentation au sujet de leurs offres techniques. Les conditions de la présentation sont fournies dans le document d'offre lorsque nécessaire.
31. Devoir de précaution	31.1 Le PNUD se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s'assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Cet exercice est pleinement documenté et peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, tout ou partie des éléments suivants : a) Vérifier que les informations fournies par le soumissionnaire sont exactes, correctes et authentiques ; b) Valider le degré de conformité aux exigences de l'appel d'offres et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ; c) Demander des renseignements et vérifier les références auprès d'organismes gouvernementaux compétents ayant juridiction sur le soumissionnaire concerné, auprès de précédents clients, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit

	soumissionnaire ; d) Demander des renseignements et vérifier les références auprès de précédents clients concernant l'exécution des contrats en cours ou complétés, notamment des inspections physiques des travaux précédents, si nécessaire ; e) Inspecter physiquement les bureaux du soumissionnaire, les succursales ou autres établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis ; f) D'autres moyens que le PNUD pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l'adjudication du contrat.
32. Clarification des offres	32.1 Afin de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le PNUD peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire des éclaircissements au sujet de son offre. 32.2 La demande d'éclaircissements du PNUD ainsi que la réponse se font par écrit, et aucune modification des prix ou du contenu de l'offre ne peut être demandée, proposée ou autorisée, sauf pour fournir des éclaircissements et confirmer la correction de toute erreur de calcul découverte par le PNUD lors de l'évaluation des offres, conformément à l'appel d'offres. 32.3 Les éclaircissements non sollicités fournis par un soumissionnaire au titre de son offre qui ne constituent pas une réponse à une demande du PNUD ne sont pas pris en compte lors de l'examen et de l'évaluation de l'offre.
33. Conformité des offres	33.1 Le PNUD évalue la conformité des offres en se basant sur leur contenu. Une offre est considérée comme essentiellement conforme si elle respecte l'ensemble des termes, conditions, spécifications et autres exigences de l'appel d'offres sans dérogation, réserve ou omission importante. 33.2 Si une offre n'est pas essentiellement conforme, elle est rejetée par le PNUD et ne peut pas être ultérieurement mise en conformité par le soumissionnaire en corrigeant les dérogations, réserves ou omissions importantes.
34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions	34.1 À condition qu'une offre soit essentiellement conforme, le PNUD peut lever tout défaut de conformité ou toute omission de ladite offre qui ne constitue pas selon lui pas une dérogation importante. 34.2 Le PNUD peut demander au soumissionnaire de fournir les informations ou les documents nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les défauts de conformité ou omissions de l'offre relatifs aux exigences en matière de documentation. Une telle omission ne peut se rapporter à un quelconque aspect du prix de l'offre. L'offre peut être rejetée si le soumissionnaire ne se conforme pas à cette demande. 34.3 En ce qui concerne les offres ayant passé l'examen préliminaire, le PNUD vérifie et corrige les erreurs de calcul comme suit : a) En cas de divergence entre le prix unitaire et le total du poste concerné, obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total du poste sera corrigé, sauf si le PNUD estime que la position de la virgule du prix unitaire est manifestement erronée, auquel cas le total du poste indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ; b) En cas d'erreur dans le calcul d'un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé ; c) En cas de divergence entre des montants en lettres et en chiffres, le montant en lettres prévaudra, sauf s'il est lié à une erreur de calcul, auquel cas le

montant en chiffres prévaudra.

34.4 Si le soumissionnaire n'accepte pas une correction d'erreur à laquelle le PNUD aura procédé, son offre sera rejetée.

E. ADJUDICATION DU CONTRAT

35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	35.1 Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres non conformes, et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'adjudication du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision. En outre, le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre de prix le plus bas.
36. Critères d'adjudication	36.1 Avant l'expiration de la période de validité des offres, le PNUD attribue le contrat au soumissionnaire qualifié et éligible dont l'offre est considérée comme étant conforme aux exigences du tableau des exigences et des spécifications techniques et qui propose le prix le plus bas.
37. Analyse	37.1 Si un soumissionnaire n'est pas retenu, il peut demander à se réunir avec le PNUD pour procéder à une analyse. Telle analyse vise à évoquer les atouts et les faiblesses de l'offre du soumissionnaire pour l'aider à améliorer ses futures offres lors de perspectives d'achats du PNUD. Le contenu d'autres offres et leur comparaison à l'offre du soumissionnaire ne sont pas évoqués.
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat	38.1 Lors de l'adjudication du contrat, le PNUD se réserve le droit de modifier la quantité des biens ou des services dans une limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions générales.
39. Signature du contrat	39.1 Le soumissionnaire retenu signe et date le contrat et le retourne au PNUD sous quinze (15) jours à compter de sa date de réception. S'il ne le fait pas, le PNUD a des raisons suffisantes pour annuler l'adjudication et retirer la garantie de soumission, le cas échéant, et peut dans ce cas attribuer le contrat au deuxième soumissionnaire le mieux placé ou faire un autre appel d'offres.
40. Type de contrat et conditions générales	40.1 Les types de contrat à signer et les Conditions générales du contrat applicables du PNUD, tel qu'indiqué dans la fiche technique, peuvent être consultés à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
41. Garantie de bonne exécution	41.1 Une garantie de bonne exécution, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqué dans la fiche technique disponible à l'adresse https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Bonne%20Execution_FR.docx dans un délai de quinze (15) jours à compter de la signature du contrat par les deux parties. Si une garantie de bonne exécution est requise, le reçu de la garantie de bonne exécution par le PNUD est essentiel pour que le contrat prenne effet.
42. Garantie bancaire de restitution d'avance	42.1 Le PNUD a pour principe de ne pas verser d'avances sur les contrats, à moins que ses intérêts ne l'exigent (c'est-à-dire qu'il ne verse pas de paiement sans avoir encore reçu les produits). Si une restitution d'avance est autorisée en vertu de la fiche technique et dépasse 20 % du prix total du contrat, ou 30 000 dollars des États-Unis, selon la valeur la plus basse, le soumissionnaire présente une garantie bancaire à hauteur du montant total de la restitution d'avance dans le

	formulaire disponible à l'adresse https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Restitution%20D%E2%80%99Avance_FR.docx.
43. Indemnité forfaitaire	43.1 Le PNUD applique une indemnité forfaitaire pour les dommages ou risques causés au PNUD découlant de retards du contractant ou de la violation de ses obligations en vertu du contrat si une telle indemnité est indiquée dans la fiche technique.
44. Dispositions en matière de paiement	44.1 Le paiement sera seulement effectué après l'acceptation de la part du PNUD des biens ou des services fournis. Le paiement se fait dans un délai de trente (30) jours après réception de la facture et de l'attestation d'acceptation du travail délivrée par l'autorité compétente du PNUD qui supervise directement le contractant. Le paiement s'effectuera par transfert bancaire dans la devise du contrat.
45. Contestation des fournisseurs	45.1 La procédure de contestation mise à la disposition des fournisseurs par le PNUD permet aux personnes ou sociétés auxquelles un contrat n'a pas été attribué dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence de faire appel. Si un soumissionnaire estime ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable, le lien suivant fournit des informations supplémentaires quant aux procédures de contestation mises à la disposition des fournisseurs par le PNUD : http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/protest-and-sanctions.html
46. Autres dispositions	46.1 Dans le cas où le soumissionnaire propose un prix plus bas au gouvernement hôte (par exemple l'administration de services généraux du Gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique) pour des services similaires, le PNUD a le droit à ce même prix. Les Conditions générales du PNUD prévalent. 46.2 Le PNUD a le droit de recevoir le même prix offert par le même contractant dans des contrats avec l'ONU ou avec les organismes des Nations Unies. Les Conditions générales du PNUD prévalent. 46.3 L'ONU a mis en place des restrictions sur l'emploi des (anciens) membres du personnel de l'ONU impliqués dans les procédures d'achat en vertu de la circulaire ST/SGB/2006/15 http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&referer=/english/&Lang=F.

SECTION 3. Fiche technique

Les données suivantes pour les biens et les services à acheter complètent, supplémentent ou modifient les dispositions de l'appel d'offres dans le cas d'un conflit entre les instructions destinées aux soumissionnaires, la fiche technique et d'autres annexes ou références jointes à ladite fiche technique, et les dispositions de la fiche technique prévalent.

Num éro de fiche tech niqu e	Référence à la section 2	Données	Instructions ou exigences particulières
1	7	Langue de l'offre :	French
2		Dépôt d'offres pour des parties ou sous-parties du tableau des exigences (offres partielles)	Not Allowed
3	20	Autres types d'offres	Shall not be considered
4	21	Conférence préalable à l'offre	Will be Conducted Heure : 10h00, heure de Tunis Date : juin 24, 2022 10:00 Lieu : En ligne à travers le lien Zoom suivant : https://undp.zoom.us/j/81552922378 La personne référente du PNUD pour la conférence est : Unité Achat Téléphone : +21636011680 Courriel : procurement.tn@undp.org
5	16	Durée de validité de l'offre	90 days
6	13	Garantie de soumission	Required in the amount of 18 000 TND Formulaires de garantie de soumission acceptables Garantie bancaire (voir le modèle de la section 8)
7	41	Restitution d'avance lors de la signature du contrat	Not Allowed
8	42	Indemnité forfaitaire	Will not be imposed

9	40	Garantie de bonne exécution	Not Required
10	12	Devise de l'offre	Dinar Tunisien
11	31	Date limite de dépôt des demandes d'éclaircissement et des questions	04 jours avant la date de dépôt
12	31	Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d'éclaircissement et les questions	Personne référente au PNUD : Unité Achat Adresse : Rue du Lac Windermere, immeuble le prestige Business Center, Tour A , les berges du Lac 1053 Tunis. Adresse électronique : procurement.tn@undp.org
13	18, 19 et 21	Mode de diffusion des informations complémentaires à l'appel d'offres et des réponses et éclaircissements demandés	Posted directly to eTendering
14	23	Date limite de dépôt des offres	Le lundi 18 juillet 2022 à 11h59, Eastern Standard Time Pour dépôt sur le système eTendering - tel qu'indiqué dans le système eTendering Noter que le fuseau horaire du système est UTC-05:00/UTC-04:00 (New York).
14	22	Manière autorisée de dépôt des offres	☐ Système e-Tendering
15	22	Adresse de dépôt des offres	<u>[Pour la méthode eTendering, consulter le lien ci-dessous et insérer les informations sur le numéro de l'événement]</u> https://etendering.partneragencies.org Code BU : TUN10 Event ID : 0000012815
16	22	Exigences en matière de dépôt électronique (courriel ou système eTendering)	- Format : Fichiers PDF seulement - Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux ne faisant pas partie de l'alphabet ou clavier latin. - Aucun fichier ne doit comporter de virus ou être corrompu. - Taille maximum des fichiers par transmission : 10 MB - Objet obligatoire du courriel : ITB 2022-02 : fourniture de services de gestion événementielle sur la base d'un accord à long terme - Les documents requis dans l'original (par exemple la garantie de soumission) doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous, accompagnés d'une copie PDF soumise dans le cadre du dépôt électronique : Rue du Lac Windermere, immeuble le prestige Business Center, Tour A , les berges du Lac 1053 Tunis

17	25	Date, heure et lieu d'ouvertures des offres	Date et heure : date de clôture de l'appel d'offre Lieu : notification par email de eTendering Dans le cas d'un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.
18	27, 36	Méthode d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat	Offre techniquement conforme, éligible et qualifiée au prix le plus bas.
19		Date prévue pour l'entrée en vigueur du contrat	août 1, 2022
20		Durée maximum prévue du contrat	Accord à long terme pour une période initiale d'un an et renouvelable pour une période maximale de 3 ans basé sur la performance satisfaisante
21	35	Le PNUD attribuera le contrat à :	One Proposer Only
22	39	Type de contrat	Contract for Goods and/or Services to UNDP http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
23	39	Conditions générales du contrat du PNUD qui s'appliqueront	UNDP General Terms and Conditions for Contracts http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
24		Autres informations relatives à l'AO	<i>[Toutes les autres instructions et informations qui n'ont pas encore été mentionnées dans la présente fiche technique mais qui concernent l'AO doivent être fournies ici et dans toute autre rubrique qui pourra être ajoutée sous la présente rangée]</i>

SECTION 4 Critères d'évaluation

Critères d'examen préliminaire

Les offres seront examinées pour déterminer si elles sont complètes et déposées conformément aux exigences de l'appel d'offres selon les critères ci-dessous selon un système de réponses Oui/Non :

- Signatures appropriées
- Procuration
- Documents minimum fournis
- Validité de l'offre
- Garantie de soumission déposée selon les exigences de l'appel d'offres avec période de validité conforme

Critères d'éligibilité et de qualification minimum

L'éligibilité et la qualification seront évaluées selon un système de réponses Réussi/Échoué.

Si l'offre est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat, chaque membre doit remplir les critères minimums sauf autrement indiqué.

Objet	Critères	Exigence en matière de dépôt des documents
ÉLIGIBILITÉ		
Statut juridique	Le fournisseur est une entité enregistrée légalement.	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
Éligibilité	Un fournisseur n'est pas suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 de l'appel d'offres.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Faillite	Aucune faillite déclarée, aucune implication dans une faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et aucun jugement ni action légale en cours contre le fournisseur qui pourrait nuire à ses opérations dans un futur proche.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Certificats et licences	▪ Dûment autorisé à agir en qualité d'agent au nom du fabricant, ou une procuration, si le soumissionnaire n'est pas le fabricant ▪ Nomination officielle en tant que représentant local, si le soumissionnaire dépose une offre pour le compte d'une entité située en dehors du pays ▪ Les brevets, si les technologies proposées dans l'offre sont brevetées par le soumissionnaire ▪ Les licences d'exportation ou d'importation, si applicable	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire

QUALIFICATION		
Antécédents de contrats inexécutés¹	L'inexécution d'un contrat n'a pas découlé d'une faute de la part du contractant au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Antécédents de contentieux	Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Expériences antérieures	Minimum 5 ans d'expérience pertinente.	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Minimum 1 contrat de valeur, nature et complexité similaires mis en œuvre au cours des 5 dernières années . <i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence)</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
Situation financière	Chiffre d'affaires annuel minimal de 1 800 000 TND au cours des 3 dernières années. <i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Le soumissionnaire doit montrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité potentielle à long terme. <i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
Évaluation technique	Les offres financières sont évaluées sur un système Réussi/Échoué en ce qui concerne le respect ou non-respect des spécifications techniques désignées dans le document d'offre.	Formulaire E : Formulaire d'offre technique
Évaluation financière	Analyse détaillée du barème de prix, sur la base des exigences listées dans la section 5, qui a été proposé par les soumissionnaires dans le formulaire F. La comparaison des prix doit être basée sur le prix proposé, qui comprend le transport, l'assurance et le coût total de propriété (y compris les pièces détachées, la consommation, l'installation, la mise en service, la formation, les conditionnements spéciaux, etc., si applicable) Comparaison avec des estimations de budget ou estimations internes.	Formulaire F : Formulaire de barème de prix

¹ L'inexécution, comme décidé par le PNUD, comprend tous les contrats pour lesquels (a) l'inexécution n'a pas été contestée par le contractant, notamment au moyen d'un renvoi au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné, et (b) les contrats qui ont été ainsi contestés mais n'ont pas été pleinement réglés relativement au contractant. L'inexécution n'englobe pas les contrats pour lesquels la décision de l'employeur a été rejetée par le dispositif de règlement des différends. L'inexécution doit être basée sur l'ensemble des informations sur les différends ou contentieux pleinement réglés, c'est-à-dire un différend ou un contentieux qui a été réglé conformément au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné et dans le cas où toutes les instances d'appel disponibles au soumissionnaire ont été épuisées.

SECTION 5A : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif

EXIGENCES MINIMALES POUR LES SERVICES DE PRESTATAIRES LOGISTIQUES ET EVENEMENTIELS

A. Contexte

Afin d'atteindre la rentabilité des économies d'échelle tout en garantissant une qualité de service exceptionnelle, le bureau souhaite conclure une entente à long terme (LTA) avec un prestataire de services événementiels basés à Tunis pour servir tous ses besoins et exigences en ce qui concerne l'organisation de différents événements d'envergure national ou international organisés ou pris en charge par le PNUD ou toute autre agence désireuse de bénéficier de cet accord à long terme. La prestation de ces services sera fournie lors d'événements tels que les :

1. Conférences;
2. Ateliers;
3. Formations;
4. Séminaires;
5. Retraites;

Le volume annuel moyen des services de ces prestations fournis par le PNUD en 2021 s'élève à environ 900 000 TND. Le volume est estimé pour les trois ans à 2 700 000 TND.

Cependant, tout accord résultant de cette demande de proposition ne comporte aucune garantie de chiffres d'affaires minimum pour les contractants.

B. Services demandés

A la réception d'une requête écrite du PNUD, le prestataire est tenu de faciliter l'organisation de l'évènement spécifié et de prendre toutes les dispositions nécessaires à son bon déroulement. Ceci doit inclure l'agencement des lieux et de tous les équipements associés. Plus précisément, l'entrepreneur (s) doit faire une partie ou la totalité des activités suivantes :

B- 1. Planifier, organiser et gérer les services de transport individuels ou de groupe :

- a. Transfert de l'Aéroport à l'hôtel et vice versa vers différents hôtels à Tunis
- b. Organisation de transfert sur tout le territoire Tunisien ;

A la demande du PNUD, le prestataire doit fournir des véhicules et / ou des conducteurs professionnels sur une base quotidienne/hebdomadaire ou mensuelle. Le conducteur sera responsable de maintenir une fiche de suivi appropriée pour le voyage (les kms et départ / de destination, l'enregistrement des passagers).

Les véhicules ne doivent pas avoir plus de trois ans. Si le prestataire fait appel à un tiers, tous les détails de la société contractée doivent être fournis, y compris la marque /le modèle et l'année de fabrication des véhicules de la flotte à allouer à cette fin. Les chauffeurs doivent avoir un minimum de trois ans d'expérience en conduite sécuritaire, et posséder un permis de conduire valide. Chaque conducteur doit être muni d'une carte d'identité valide, être courtois, fiable, et a des connaissances de base en français.

Pour la location de véhicules, le prestataire doit s'assurer que le conducteur, les passagers et le véhicule sont couverts par une assurance conforme aux exigences d'assurance locales légales minimales.

B. 2 Réserver et confirmer l'hébergement pour les participants

A la demande du PNUD et à la réception de la liste des invités, le prestataire doit procéder à la réservation des chambres d'hôtels pour les participants au lieu indiqué et aux tarifs communiqués par le PNUD.

Il est à noter que le choix ainsi que le paiement de l'hôtel demeurent la responsabilité du PNUD.

B.3 Livrer, installer, tester et désinstaller tout le matériel nécessaire en fonction de la demande.

B. 4 Assurer les services suivants durant la conférence :

- Fournir des services administratifs et de secrétariat (par exemple, la copie, l'impression, l'enregistrement des participants, la distribution des badges et porte documents...)
- Coordonner avec la direction de l'hôtel pendant toute la durée de l'événement et s'assurer que toutes les exigences sont prévues et organisées en temps opportun et que requis.
- Assurer et organiser les enregistrements photos, audio et vidéo de l'événement et les produire sur supports adéquats tel que requis.
- Concevoir, imprimer et installer les matériaux de représentation, bannières, drapeaux, badges, panneaux de direction, invitations, kit de réunion.
- Distribuer les indemnités journalières de subsistance/Per diem pour les participants à l'événement sur instruction écrite du PNUD et selon le taux harmonisé du mois .
- Tout autres services demandé par le PNUD .

Le PNUD peut demander l'organisation d'un événement dans n'importe quelle localité sur le territoire Tunisien

La liste des Besoins :

	Désignation
Salle de conférence	<u>Réunions Hybrides</u>
	Réunion hybride (Zoom) : Station visioconférence pour les participants en virtuel
	Réunion hybride (Teams) : Station visioconférence pour les participants en virtuel
	Réunion hybride (Zoom) avec traduction simultanée : Station visioconférence pour participant virtuel par langue
	Réunion hybride (Teams) avec traduction simultanée : Station visioconférence pour participant virtuel par langue
	Réunion hybride (Zoom) avec minimum 02 caméras : Régie video
	Réunion hybride (Teams) avec minimum 02 caméras : Régie video
	<u>Aménagement salle</u>
	Fauteuils blancs Davos
	Tables basses
	Pupitre personnalisé

	Désignation
	Podium 20 cm en m2

	Podium 40 cm en m2
	Fond de scène en toile infoissable imprimée en sublimation HD
	Structure autoportante en aluminium par m2
	Fond de scène en toile infoissable imprimée en sublimation HD au m2
	Structure autoportante en aluminium
	Décoration florale sur la scène
	Porte noms
	Revêtement podium avec feutrine par m2
	Ecran LED avec structure d'accrochage par m2
	Ecran de retour plasma 50" sur support pour un retour face au podium
	Ecran de projection dim 3m x 2,25 m
	Banderole 3 m * 0,8 m conception et Impression sur bâche blanc mat
	Banderole 3 m * 1,5 m Impression sur bâche blanc mat
	Banderole 2,5 m * 1 m Impression sur bâche blanc mat
	Roll up dimension 2 m x 0,85 conception et Impression sur bâche textile mat
	Roll up dimension 2 m x 1,5 Impression sur bâche textile mat
	Stand parapluie: stand 3*4 = 12 m carré (Xtension) mur d'image et comptoir impression HD à sublimation
	Vidéo projecteur 4000 Lumens
	Vidéo projecteur 10 000 Lumens
	Micro fixe sur pupitre
	Micro baladeur
	Régie sonorisation
	Enceintes Acoustiques 300 W
	Régie de sonorisation pour animation musicale
	<u>Traduction simultanée</u> (AR/FR/ANG)
	Cabines équipées (installation et désinstallation comprise)
	Récepteurs de traduction
	Interprètes (Arabe/ Français/ Anglais) ²
	Interprète en mode chuchotage
	Matériel unité transportable
	<u>Reportage</u>
	Enregistrement vidéo et livrable sur DVD
	Reportage vidéo 3 min et (post production), y compris habillage et sous-titrage en français et en anglais
	Photographe
	Diffusion en temps réel sur l'écran
	Streaming en live sur internet
	Enregistrement audio de l'évènement
	Livraison photos sur clé USB
	Livraison enregistrement vidéo sur clé USB
	<u>Lumière</u>

	Lumière blanche sur scène et Décoration lumière LED automatique et fixe dela salle de conférence et de la scène : Régie Eclairage, 2 projecteurs fixes, 16 projecteurs LED, 2 lumière blanche
--	---

	Désignation
Support de Communication	Création d'un visuel pour l'évènement
	Bloc-notes Format A5 : fermé 15x21 / 30x21 ouvertConception et impression Quadri recto pour la couv 1 couleur R/V pour l'intérieur Papier couché Mat 350g pour la couv Papier offset 80g pour l'intérieur Finition spirale wire o wire 21' 30 feuillets + 4 Couv
	Bloc-notes Format A4 : fermé 30x21 / 30x43 ouvertConception et Impression Quadri recto pour la couv Impression 1 couleur R/V pour l'intérieur Papier couché Mat 350g pour la couv Papier offset 80g pour l'intérieur Finition spirale wire o wire 21' 30 feuillets + 4 Couv
	Porte documents A4 Conception et impression FO : 21x30cm cm - FF : 44 x 31cm Papier : Couché mat 350g Pelliculage Mat R° Impression : Quadrichromie Découpe + Collage
	Sac en toile (pour le dossier de presse) Sac en toile (tissu) 30cm *40cm avec poignée en toile et fermeture scratch, conception graphique déclinée de la conception du fond de la scène
	Stylo sérigraphié Tampographie logo Encre bleue Pointe fine
	Impression en noir et blanc A4
	Impression couleur A4
	Clé USB capacité minimum 16 GB avec sérigraphie du logo PNUD
	Clé cartes capacité minimum 16 GB avec sérigraphie du logo PNUD
	Invitation : impression invitation format 90*210 mm quadri RV, papier coucher, finition pelliculage mat (110*210mm enveloppe), et conception webde l'invitation pour envoie mail, (conception déclinée du graphisme du fond De scène)

	Badges format 15 cm * 10,5 cm pour les participants (Participants, Conférenciers, organisateurs, médias) avec le même cordon
	Drapeau grand format avec support en bois
	Drapeau petit format avec support en bois
	Drapeau grand format avec support en inox
	Drapeau petit format avec support en inox
	Certificat cartonné
	Porte certificat
	Reliure à chaud
	Reliure spirale
	Photocopie couleur sur papier cartonné
	Stylo métallique personnalisé
	Bache Roll up avec support en location
Equipements	Lap top
	Imprimante couleur avec recharge de rame papier
	Imprimante noir et blanc avec recharge de rame papier
	Media server pour fenêtrage
	Deuxième processeur pour un autre écran LED
	Pupitre avec écran
	Télécommande passage de slide
	Micro-cravate
Equipe du Projet	Chef du projet Technicien Sonorisation Technicien éclairage Techniciens pour la mise en place de la salle (écrans, Rolls-up, banderoles, Hôtesse d'accueil (avec tenue harmonisée) Infographiste
Services de consultants	Modérateur professionnel Modérateur professionnel connu

	Désignation
Transferts	Voiture : De l'aéroport à Hôtel lac
	Voiture : De l'aéroport à Hôtel Gammarth
	Mini bus 9 personnes De l'aéroport à Hôtel lac
	Mini bus 9 personnes De l'aéroport à Hôtel Gammarth
	Grand Bus : De l'aéroport à Hôtel lac
	Grand Bus : De l'aéroport à Hôtel Gammarth
	Grand Bus : De Tunis à Hammamet
	Grand Bus : De l'aéroport de Djerba à la zone touristique de Djerba
	Frais de transfert de matériels à Hammamet
	Frais de transfert de matériels à Sousse
	Frais de transfert de matériels à Mednine, Tataouine

	Désignation
	Colle liquide papier

Fourniture bureautique	
	Agrafeuse B5
	Arrache agrafes
	Agrafes 24/6 (paquet de 100pcs)
	Trombones (paquet de 100pcs)
	Porte trombones
	Stick note 75*75 différents coloris
	Chemises cartonnées 180g couleur
	Chemise kraft
	Chemise cartonnée à rabat élastique différents coloris
	Dévidoir de scotch MM
	Scotch 18*30 PM
	Ciseaux de bureau
	Pochette 4 marqueurs tableau
	Pochette 4 marqueurs fluo
	Rames papier blanc A4 extra strong (cartons de 5 rames)
	Rames papier blanc A3 extra blanc (rames)
	Stylos bleu et noir (UNIBALL ou Schneider ou équivalent)
	Crayons
	Taille crayons MAPED double trou
	Gommes B20
	Calculatrice
	Feuilles FLIP chart

	Désignation
Autres	Service de réservation des chambres auprès de l'hôtel
	Service de Paiement des indemnités journalières aux participants (DSA)
	Location de tente pour 100 personnes
	Récupération du matériel au PNUD pour transport à l'évènement (par trajet)
	Agent d'aéroport pour accueil avec panneau à l'aéroport
	Déjeuner du personnel, par personne
	Hébergement du personnel, par région
	Frais de transport, installation et désinstallation à Tunis
	Matériel pour inauguration : coussin, ruban, ciseaux
	Plaque en plexi pour inauguration
	Plaque en marbre pour inauguration
	Gerbe de fleurs
	Bouquet de roses officiel
	Masques de protection jetable répondant à la norme AFNORS76-001 non destiné à usage médical
	Masque de protection en tissu répondant à la norme AFNORS76-001 non destiné à usage médical
	Gel désinfectant hydroalcoolique non destiné à usage médical

C) RAPPORTS DE GESTION

Le prestataire doit fournir au PNUD avec les rapports de gestion suivants : Un rapport complet pour chaque événement dans les deux (2) semaines suivant la fin de l'événement.

Un sommaire trimestriel (y compris à jour les chiffres cumulés) de toute autre activité non liée à un événement. Ces rapports doivent être soumis à un délai de 15 jours suivant la fin du trimestre. Ce résumé doit refléter toutes les activités. Les rapports devraient identifier les problèmes, le cas échéant, et de recommander des solutions, des suggestions pour améliorer le service.

D) FACTURATION

Une fois que les services ont été rendus, le prestataire est tenu de délivrer la facture au PNUD ou l'agence commanditaire du service et de procéder à la conciliation des arriérés si nécessaire.

E) DUREE DU CONTRAT

Le contrat issu de cet appel d'offre sera un contrat de longue durée d'une année renouvelable deux fois, suite à une évaluation de performance positive.

F) LIEU DES TRAVAUX

Le prestataire peut être amené à assurer des services sur tout le territoire de la république tunisienne.

G) CONTROLE QUALITE

Le prestataire doit établir et suivre sur une base régulière et continue la qualité des services fournis au PNUD. Ces procédures doivent comporter un système d'auto- inspection couvrant tous les services à exécuter en vertu du contrat et doit inclure une méthode de suivi, d'identification et de correction d'éventuelles lacunes liées la qualité du service fourni au PNUD. Le PNUD doit être notifié des anomalies constatées et des mesures correctives prises. Ces mesures doivent être incluses dans les rapports rendus par le prestataire.

Le PNUD se réserve le droit d'évaluer le contrôle de la qualité des services fournis et, le cas échéant, proposer des améliorations possibles de l'entrepreneur.

L'entrepreneur garantit que le personnel affecté à la gestion des événements organisés par le PNUD doit disposer d'une forte capacité logistique, administrative et de compétences en matière de communication afin d'assurer une mise à jour au personnel du PNUD.

H) PERSONNEL REQUIS

Le prestataire doit affecter un personnel suffisant pour desservir de façon satisfaisante le volume de travail et de s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat avec le PNUD Tunisie. En général, l'entrepreneur doit attribuer les personnes concernées en fonction de leur savoir- faire technique et de fiabilité.

L'entrepreneur doit désigner un représentant chevronné en assurant la gestion d'événement sous d'autres services connexes afin de superviser l'ensemble du processus et des services fournis au PNUD et d'assurer la pleine conformité avec toutes les exigences du contrat.

Les employés du fournisseur de services doivent exercer leurs fonctions de manière très efficace et professionnelle.

L'agence événementielle devra soumettre dans son offre technique le CV du personnel qui sera assigné aux activités du PNUD à travers les profils ci-dessous énumérés :

- Un manager qui sera désigné comme responsable de compte vis-à-vis du PNUD pour l'organisation.
- Un chef de projet

I) CRITERES DE SELECTION DE LA MEILLEURE OFFRE

L'attribution du contrat sera effectuée selon la modalité suivante :

- L'examen préliminaire des critères d'admissibilité
- Une évaluation technique selon les critères mentionnés dans le l'appel d'offre
- Attribution du contrat à la société présentant l'offre financière la moins disante de ceux techniquement qualifiés.

QUALIFICATIONS DU PRESTATAIRE ET CRITERES D'ADMISSIBILITE DE L'OFFRE

Avant le début du processus d'évaluation, le comité procèdera à l'examen et à la vérification des critères d'admissibilité des dossiers, la mention conforme ou non conformesera attribuée à chacun des critères suivants en plus des documents demandés dans le cadre de cet d'appel d'offre :

- 1° Avoir un minimum de cinq années d'expérience dans le domaine du présent appel d'offre
- 2° Avoir un chiffre d'affaires moyen minimum de 1 800 000 dinars en hors taxes sur les trois dernières années.
- 3° Avoir un Minimum 1 contrat de valeur, nature et complexité similaires mis en œuvre au cours des 5 dernières années

Si le soumissionnaire a eu une mention non conforme pour l'un des critères cités, son offre sera disqualifiée et ne passera pas à la seconde étape qui est l'évaluation technique.

PRESENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE

Dans la soumission de l'offre technique, le prestataire doit démontrer :

- Qu'il dispose d'une taille et une structure pertinente qui permettra une mise en œuvre efficace des missions
- La possibilité d'assigner un chef de projet pour le contrat avec le PNUD.
- Un Manager et un personnel expérimenté dans le domaine des services évènementiels.
- Une forte capacité technique pour l'organisation des évènements.
- Une forte capacité à remplir de manière indépendante les tâches avec un minimum de sous-traitance.

Critères minimums de qualification technique

- Organisation d'au moins 5 évènements à envergure institutionnelle de plus de 150 personnes sur les trois dernières années
- Au moins 5 références avec des organismes internationaux et / ou gouvernementaux sur les trois dernières années

- Au moins 1 Convention ou accord signé avec des traducteurs indépendants ou société de traduction
- Conventions ou accords signés avec des imprimeurs ou agences de communication pour les services de conception et impression
- Une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées conforme aux exigences de ce marché
- Désignation du Manager qui sera désigné comme responsable de compte vis-à-vis du PNUD répondant au profil suivant :
 - Au moins 10 références dans l'organisation et la gestion événementielle
 - Au moins 5 ans d'expérience dans l'organisation et la gestion événementielle
- Désignation d'un chef de projet répondant au profil suivant :
 - Au moins 5 références dans la supervision d'équipe logistique
 - Au moins 5 ans d'expérience dans l'organisation et la gestion événementielle

Dossier Administratif

- Une copie du registre du commerce
- Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle à l'égard de la direction impôts.
- Les bilans financiers des trois dernières années. (2019/ 2020 / 2021)
- Tous les formulaires de soumission annexés au présent document dument renseignés et signés y compris La garantie de soumission selon formulaire H. L'originale de cette garantie de soumission devra être remise au bureau du PNUD.
- Les CVs du manager, du chef de projet confirmant de la capacité du soumissionnaire à fournir ce personnel.
- Copie de la Convention ou accord signé avec des traducteurs indépendants ou société de traduction
- Copie de Conventions ou accords signés avec des imprimeurs ou agences de communication pour les services de conception et impression
- Une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées montrant de quelle manière l'offre respecte ou dépasse les exigences ou spécifications

PRESENTATION RECOMMANDEE DE LA SOUMISSION FINANCIERE

Le soumissionnaire doit indiquer les prix comme indiqué dans Le formulaire de soumission de l'offre financière.

a) Le prix du contrat est fondé sur un tarif unitaire fixe sur la durée totale du contrat.

b) Le soumissionnaire doit intégrer les frais de l'agence dans les différentes rubriques à coter.

- c) Le paiement, se fera (à la fin de la mission d'appui) et à la remise de la facture correspondante à l'évènement organisé.

STANDARDS DE PERFORMANCE ET NIVEAU DE SERVICE REQUIS

Le fournisseur doit livrer les services et produits selon les normes et standards minimales de performance définies par les Agences des Nations Unies.

PRODUIT/SERVICE	NORMES DE PERFORMANCES	DEFINITION	STANDARD/NIVEAU DE SERVICE
1. Réunions et conférences	Précision	Aptitude à compléter les tâches demandées sans erreur.	organisation de conférences exemptes d'erreur
	Délais de livraison	Capacité à livrer les produits ou services à la date prévue ou avant.	Confirmation de réservation de la salle de réunion et du service de restauration est faite au moins une semaine avant la date prévue de la réunion
2. Fournir des services supplémentaires d'assistance tels que la traduction simultanée, les équipements audio visuels et petits matériel et fournitures pour les ateliers etc.	Délais de livraison	Aptitude à livrer rapidement les services.	La confirmation que le service sera rendu à la date demandée est faite au moins une semaine à l'avance.
	Qualité	Capacité à livrer une excellente qualité des produits ou services.	Les produits ou services sont livrés au moins à 95% des standards de qualité requis.

3. Services administratifs et de secrétariat	Rapidité et efficacité	Capacité à livrer le produit au service rapidement tout en utilisant un minimum de ressources.	Les services demandés sont livrés dans les délais requis
	Précision	Aptitude à compléter les tâches sans erreurs	Pas d'erreurs lors de la réalisation des tâches administratives et secrétaires.

	Qualité	Aptitude à livrer un produit ou service d'excellente qualité	Les produits ou services sont livrés au moins à 95% des standards de qualité requis.
4. Documents photos, audio et vidéo	Rapidité de livraison	Capacité à livrer les produits ou services rapidement	La confirmation que le service sera rendu à la date demandée est faite au moins une semaine à l'avance
	Qualité	Capacité à livrer les produits ou services rapidement	Les produits ou services sont livrés au moins à 95% des standards de qualité requis.
5. Distribution des invitations et réception des confirmations	Précision	Aptitude à compléter les tâches sans erreur	Zéro erreur sur la distribution et réception de confirmation de présence d'au moins 90% des invités.
	Rapidité et efficacité	Capacité de livrer le service rapidement tout en utilisant un minimum de ressources.	Les invitations sont envoyées un (1) jour après la préparation des lettres d'invitation et les confirmations de présence reçues au moins 5 jours avant l'événement.
7. Location de véhicules et réception d'invités	Rapidité de livraison	Mettre à disposition des voyageurs des moyens de transport de/à Agences NU, hôtels, résidences à/de aéroport	La disponibilité de la voiture doit être confirmée par le fournisseur au moins 48 hrs avant la date d'arrivée/ départ des invités
8. Réservation d'hôtel	Précision	Capacité de livrer le service intégralement et sans erreur	Zéro erreur sur les réservations d'hôtel
	Rapidité d'exécution	Capacité à livrer les services avant ou dans les délais	Les chambres d'hôtel sont confirmées au moins une semaine avant la date de l'événement.
9. Rapportage	Gestion de l'information	L'information sur tous les services rendus est disponible.	Soumettre des rapports exhaustifs d'activités, des rapports trimestriels et annuels.

	Rapidité de livraison	Capacité à soumettre les rapports dans les délais ou avant qu'ils ne soient échus.	Les rapports d'activités sont soumis une semaine après l'évènement, les rapports trimestriels et annuels sont requis deux semaines après les délais préétablis.
	Rapidité et efficacité	Capacité à donner de l'assistance inopinée en utilisant un minimum de ressources.	Temps d'attente pour avoir de l'assistance de 5mn au plus.
10. Horaire de travail	Capacité de réponse	Disposer du personnel nécessaire pour exécuter le service dès l'horaire d'ouverture.	Horaire de travail du Lundi au vendredi de 8h à 18 h et mise à disposition, pendant les événements d'une permanence d'1/2 journée le samedi de 9h à 13 hrs en plus de l'équipe dédiée à l'évènement.
11. Plaintes et litiges	Acceptation	Fournir une acceptation du problème par écrit.	Fournir des réponses écrites dans les 24 hrs
	résolution de problèmes/conflits	Capacité de résolution de conflits/malentendus/plaintes	Les disputes ou conflits sont résolues dans les 10 jours suivants au plus tard.
12. Assurance qualité	Précision	Capacité à livrer les services sans erreurs.	Enregistrement de données pour comparer la marge des erreurs sur le total des actions réalisées.
	Rapidité et efficacité	Capacité à livrer rapidement le service demandé en utilisant un minimum de ressources.	toute mauvaise qualité de prestation est réparée/corrigée sous 48hrs.

SECTION 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification

Le présent formulaire sert de liste de vérification pour la préparation de votre offre. Veuillez remplir les formulaires de soumission à renvoyer conformément aux instructions se trouvant dans les formulaires et les renvoyer dans le cadre du dépôt de votre offre. Aucune changement apporté au format des formulaires n'est permis est aucun remplacement n'est accepté.

Avant le dépôt de votre offre, veuillez vous assurer qu'elle respecte les instructions en matière de dépôt des offres de la fiche technique 22.

Offre technique :

Avez-vous dûment rempli tous les formulaires de soumission à renvoyer ?	
▪ Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	☐
▪ Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire	☐
▪ Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	☐
▪ Formulaire D : Formulaire de qualification	☐
▪ Formulaire E : Format de l'offre technique/Détail quantitatif estimatif	☐
▪ Formulaire G : Validité de la garantie de soumission	
Avez-vous fourni les documents requis pour établir votre plein respect des critères d'évaluation dans la section 4 ?	☐

Barème de prix :

▪ Formulaire F : Formulaire de barème de prix	☐
---	--------------------------

FORMULAIRE A : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

La société soussignée propose de fournir les biens et services connexes requis pour [Insérer nom des biens et services] conformément à votre appel d'offres n° [Insérer numéro de référence de l'AO] et à notre offre. Nous déposons par les présentes notre offre qui inclut l'offre technique et le barème de prix.

Notre barème de prix, ci-joint, représente une somme de [Insérer montant en lettres et en chiffres et indiquer la devise].

Nous déclarons par la présente que notre société, ses prestataires de service agréés ou ses filiales et ses employés, notamment les membres de toute coentreprise, tout consortium ou tout partenariat ou les sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat :

- a) Ne font pas l'objet d'interdictions d'achat provenant de l'ONU, notamment, sans s'y limiter, d'interdictions découlant de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU ;
- b) N'ont pas été suspendus, exclus ou autrement désignés comme inéligibles par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale ;
- c) Ne sont sujets à aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 des instructions à destination des soumissionnaires ;
- d) N'emploient pas ou ne prévoient pas d'employer une personne étant ou ayant été membre du personnel de l'ONU au cours de la dernière année si elle a ou a eu des relations d'affaires avec notre société en sa qualité de membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service avec l'ONU (conformément aux restrictions applicables après la cessation de service de l'ONU, publiées dans le document ST/SGB/2006/15) ;
- e) N'ont déclaré aucune faillite, n'ont été impliqués dans aucune faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et n'ont fait l'objet d'aucun jugement ni action légale en cours qui pourrait nuire à leurs opérations dans un futur proche ;
- f) Entreprennent de ne s'engager dans aucune pratique illicite, y compris, sans s'y limiter, dans la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction et toute autre pratique non éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener leurs activités d'une manière qui empêche tout risque financier, opérationnel, pour sa réputation, ou tout autre risque indu pour l'ONU, et nous servons les principes du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et adhérons aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous déclarons que toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente offre sont exactes et nous reconnaissons que toute mauvaise interprétation ou représentation y figurant pourra conduire à notre disqualification ou à des sanctions de la part du PNUD.

Nous proposons de fournir les biens et services connexes conformément aux documents de l'offre, notamment les conditions générales du contrat du PNUD, et au tableau des exigences et des spécifications techniques.

Notre offre est valide et nous oblige pour la période indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute offre reçue.

J'atteste que je suis dûment autorisé par [Insérer nom du soumissionnaire] à signer la présente offre et y être lié si le PNUD l'accepte.

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Signature : _____

[Apposer sceau avec sceau officiel du soumissionnaire]

FORMULAIRE B : FORMULAIRE D'INFORMATION SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Dénomination légale du soumissionnaire	[Compléter]
Adresse légale	[Compléter]
Année d'enregistrement :	[Compléter]
Coordonnées du représentant autorisé du soumissionnaire	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Êtes-vous un fournisseur enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du Portail]
Êtes-vous un fournisseur du PNUD ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du PNUD]
Pays d'activité	[Compléter]
Nombre d'employés à plein temps	[Compléter]
Attestation d'assurance qualité (par exemple ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat pertinent) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une accréditation telle que ISO 14001 ou ISO 14064 ou équivalent en lien avec l'environnement ? (Si oui, fournir une copie du certificat valide) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une déclaration écrite de sa politique environnementale ? (Si oui, fournir une copie)	[Compléter]
Votre organisation montre-t-elle un engagement important à la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents sur les politiques internes de la société sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou une	[Compléter]

appartenance à des institutions commerciales qui encouragent ces questions ?	
Votre société est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies ?	[Compléter]
Personnes référentes que le PNUD peut contacter pour toute demande d'éclaircissement lors de l'évaluation de l'offre	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Veillez joindre les documents suivants :	▪ Profil d'entreprise ne devant <u>pas</u> dépasser 15 pages, ainsi que des brochures et catalogues de produits imprimés se rapportant aux biens et services achetés ▪ Attestation d'incorporation ou d'enregistrement de la société ▪ Attestation d'immatriculation ou de paiement délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales, ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège ▪ Documents d'enregistrement de la raison sociale, le cas échéant ▪ Certificat de qualité (par exemple ISO, etc.) ou autres certificats, accréditations, prix, distinctions similaires reçus par le soumissionnaire, le cas échéant ▪ Certificats, accréditations, mentions ou étiquettes de conformité environnementale et autres preuves des pratiques du soumissionnaire qui contribuent à la durabilité environnementale et à la réduction des effets néfastes sur l'environnement (par exemple l'utilisation de substances non toxiques, de matières premières recyclées, de matériel à faible consommation d'énergie, à émission de carbone réduite, etc.), soit dans le cadre de ses pratiques commerciales, soit dans les biens qu'il fabrique ▪ Les états financiers vérifiés les plus récents (état des résultats et bilan), y compris le rapport des commissaires aux comptes au titre des 3 dernières années

**FORMULAIRE C : FORMULAIRE D'INFORMATION SUR LES
COENTREPRISES/CONSORTIUMS/PARTENARIATS**

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

À remplir et renvoyer avec votre offre, si celle-ci est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat.

Non	Nom du partenaire et coordonnées (adresse, numéros de téléphone, numéros de fax, courriel)	Part proposée de responsabilités (en %) et type de biens ou de services à fournir
1	[Compléter]	[Compléter]
2	[Compléter]	[Compléter]
3	[Compléter]	[Compléter]

Nom du partenaire principal (disposant de l'autorité pour obliger la coentreprise, le consortium, le partenariat lors du processus d'appel d'offres, et dans le cas où un contrat est attribué, lors de l'exécution du contrat)	[Compléter]
---	-------------

Nous vous joignons une copie du document susréféréncé signé par chaque partenaire, qui détaille la structure juridique possible et la confirmation de l'obligation conjointe et solidaire des membres de ladite coentreprise :

☐ Lettre d'intention de former une coentreprise **OU** ☐ accord de coentreprise, de consortium ou de partenariat

Nous confirmons par la présente que si le contrat est attribué, toutes les parties à la coentreprise, au consortium ou au partenariat seront conjointement et solidairement responsables vis-à-vis du PNUD pour le respect des dispositions du contrat.

Nom du partenaire :

Nom du partenaire :

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Nom du partenaire :

Nom du partenaire :

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

FORMULAIRE D : FORMULAIRE D'ELIGIBILITE ET DE QUALIFICATION

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

En cas de coentreprise, consortium ou partenariat, à remplir par chaque partenaire.

Antécédents de contrats inexécutés

☐ Aucune inexécution de contrat survenue au cours des 3 dernières années			
☐ Contrats inexécutés au cours des 3 dernières années			
Année	Partie inexécutée du contrat	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en dollars É.-U.)
		Nom du client : Adresse du client : Raison(s) de l'inexécution :	

Antécédents de contentieux (notamment contentieux en cours)

☐ Aucun contentieux au cours des 3 dernières années			
☐ Antécédents de contentieux comme indiqué ci-dessous			
Année du différend	Montant du différend (en dollars É.-U.)	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en dollars É.-U.)
		Nom du client : Adresse du client : Sujet du différend : Partie à l'origine du différend : Statut du différend : Partie gagnante si réglé :	

Expériences antérieures

Veillez lister uniquement les missions similaires antérieures complétées avec succès au cours des 3 dernières années.

Veillez lister uniquement les missions pour lesquelles le soumissionnaire a traité ou sous-traité légalement pour le client en tant qu'entreprise, ou faisait partie des partenaires du consortium ou de la coentreprise. Les missions complétées par les experts individuels du soumissionnaire qui travaillent à titre personnel ou par l'intermédiaire d'autres sociétés ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des expériences pertinentes du soumissionnaire ou de celles des partenaires ou sous-consultants du soumissionnaire, mais peut être déclarée par les experts dans leur CV. Le soumissionnaire doit être préparé à fournir des éléments concernant l'expérience déclarée en présentant des copies des documents et références appropriés à la demande du PNUD.

Nom du projet et pays d'affectation	Coordonnées du client et de la personne référente	Valeur du contrat	Période d'activité et statut	Types d'activités entreprises

Les soumissionnaires peuvent également joindre leur propre fiche de projet accompagnée de plus de détails au regard des missions ci-dessus.

☐ Ci-joint, les déclarations de performance satisfaisante de la part des trois (3) premiers clients, ou plus.

Situation financière

Chiffre d'affaires des 3 dernières années	Année	Dollars É.-U.
	Année	Dollars É.-U.
	Année	Dollars É.-U.
Dernière cote de crédit (le cas échéant), indiquer la source		

Informations financières (dans un équivalent des dollars É.-U.)	Informations collectées au cours des 3 dernières années		
	Année 1	Année 2	Année 3
	<i>Informations provenant du bilan</i>		
Actifs totaux			
Obligations totales			
Actifs actuels			
Obligations actuelles			

	<i>Informations provenant de la déclaration de revenus</i>		
Recettes totales et brutes			
Profits avant impôts			
Profit net			
Ratio actuel			

☐ Ci-joint, les copies des états financiers vérifiés (bilans, notamment toutes les notes connexes et déclarations de revenus) pour les années requises ci-dessus, conformes aux conditions suivantes :

- a) Doivent représenter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à la coentreprise et non de sociétés sœurs ou de la société mère ;
- b) Les états financiers collectés doivent être vérifiés par un comptable public certifié
- c) Les états financiers collectés doivent correspondre aux périodes comptables déjà complétées et vérifiées. Aucune déclaration se rapportant à des périodes partielles ne sera acceptée.

FORMULAIRE E : FORMAT DE L'OFFRE TECHNIQUE

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

L'offre du soumissionnaire doit être organisée de manière à suivre le format de l'offre technique. S'il est exigé ou demandé de la part du soumissionnaire que ce dernier adopte une approche précise, celui-ci ne doit pas seulement déclarer son acceptation, mais également décrire la manière dont il compte respecter les exigences. Si une réponse descriptive est exigée et que le soumissionnaire ne la fournit pas, son offre sera déclarée non conforme.

SECTION 1 : Qualification, capacités et expérience du soumissionnaire

- 1.1 Capacités organisationnelles générales qui sont susceptibles d'influer sur la mise en œuvre : structure de gestion, stabilité financière et capacités de financement des projets, contrôles de la gestion des projets, mesure dans laquelle les travaux seraient sous-traités (le cas échéant, fournir des détails).
- 1.2 Pertinence des connaissances et expérience spécialisées au sujet d'engagements similaires pris dans la région ou le pays.
- 1.3 Procédures d'assurance qualité et mesures d'atténuation des risques.
- 1.4 Engagement de l'organisation à la durabilité.

SECTION 2 : Portée des prestations à fournir, spécifications techniques et services connexes

La présente section doit démontrer que le soumissionnaire se conforme aux spécifications en identifiant les éléments spécifiques proposés, en répondant aux exigences point par point, comme indiqué, en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées, et en montrant de quelle manière l'offre respecte ou dépasse les exigences ou spécifications. Tous les aspects importants doivent être traités au moyen de détails suffisants.

- 2.1 Une description détaillée de la manière dont le soumissionnaire fournira les biens et services requis, en gardant à l'esprit le caractère approprié des conditions locales et de l'environnement du projet. Détails sur la manière dont les différents éléments de service seront organisés, contrôlés et livrés.
- 2.2 Indiquer si des travaux seront sous-traités, à qui, dans quel pourcentage des exigences, pour quelles raisons, les rôles proposés des sous-traitants et la manière dont l'ensemble des personnes feront fonctionner l'équipe.
- 2.3 L'offre doit également comprendre des détails au sujet des dispositifs d'examen de l'assurance qualité et de l'assurance technique interne du soumissionnaire.
- 2.4 Le plan de mise en œuvre, notamment un diagramme de Gantt ou un échancier de projet indiquant le déroulement détaillé des activités qui seront entreprises et leur calendrier respectif.
- 2.5 Montrer la manière dont vous prévoyez d'intégrer des mesures de durabilité à l'exécution du contrat.

- 2.6 Les services et exigences connexes telles que l'installation, la formation et les services après-vente doivent également être listés, comme exigé.

Biens et services à fournir Spécifications techniques	Votre réponse				
	Respect des spécifications techniques		Date de livraison (confirmer que vous vous y conformez ou indiquer votre date de livraison)	Attestation de qualité, licences d'exportation, etc. (indiquer tout élément applicable et le joindre)	Observations
	Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer (indiquer divergences)			
Prestation des services listés dans le présent document selon la qualité décrite dans la section 5					

Autres services et exigences connexes (sur la base des informations fournies dans la section 5b)	Respect des exigences		Détails ou observations au sujet des exigences connexes
	Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer (indiquer divergences)	
Tout autre service connexe tel que listé dans la section 5 du présent document			

SECTION 3 : Structure de gestion et personnel essentiel

- 3.1 Décrire la méthode de direction générale en matière de planification et d'exécution du contrat. Inclure un tableau d'organisation pour la gestion du projet en décrivant la relation entre les postes et désignations clés. Fournir une feuille de calcul pour montrer les activités de chaque catégorie de personnel ainsi que le temps alloué à leur implication.
- 3.2 Fournir les CV des membres du personnel essentiel qui sera employé pour soutenir la mise en œuvre de ce projet en utilisant le format ci-dessous. Les CV doivent montrer les qualifications dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services.

Format du CV pour les membres du personnel essentiel proposés

Nom du membre du personnel	[insérer]
----------------------------	-----------

Poste pour cette mission	[insérer]
Nationalité	[insérer]
Compétences linguistiques	[insérer]
Formation/Qualifications	<i>[Résumer formations à l'université ou autre formation spécialisée du membre du personnel en indiquant les noms des établissements d'enseignement, les dates et les diplômes ou qualifications obtenus]</i> [insérer]
Certifications professionnelles	<i>[Fournir des détails des certifications professionnelles dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services]</i> ■ Nom de l'établissement : [insérer] ■ Date de certification : [insérer]
Emploi/Expérience	<i>[Lister tous les postes occupés par le membre du personnel (en commençant par le poste actuel, par ordre chronologique inversé) en indiquant les dates, noms des organismes, nom du poste occupé et lieu de l'emploi. En ce qui concerne l'expérience accumulée au cours des cinq dernières années, détailler le type d'activités entreprises, le degré de responsabilités, le lieu des affectations et toute autre information ou expérience professionnelle considérée comme pertinente dans ce cadre]</i> [insérer]
Références	<i>[Fournir noms, adresses, numéro de téléphone et courriel pour deux (2) références]</i> Référence 1 : [insérer] Référence 2 : [insérer]

J'atteste que les renseignements donnés ci-dessus décrivent correctement, à ma connaissance, mes qualifications, expériences, et d'autres informations pertinentes à mon sujet.

Signature du membre du personnel

Date (jour/mois/année)

FORMULAIRE F : FORMULAIRE DE BAREME DE PRIX

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix conformément au format ci-dessous. Le barème de prix doit indiquer la répartition détaillée des coûts de tous les biens et services connexes à fournir. Des chiffres séparés doivent être fournis pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnels, le cas échéant.

Toute estimation de frais remboursables, tels que les déplacements d'experts et les frais et débours divers, doit être indiquée séparément.

Langue de l'offre : [Insérer devise]

Barème de prix

	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaire	Coefficient de pondération
Salle de conférence	<u>Réunions Hybrides</u>				70%
	Réunion hybride (Zoom) : Station visioconférence pour les participants en virtuel	Ensemble	1		
	Réunion hybride (Teams) : Station visioconférence pour les participants en virtuel	Ensemble	1		
	Réunion hybride (Zoom) avec traduction simultanée : Station visioconférence pour participant virtuel par langue	Ensemble	1		
	Réunion hybride (Teams) avec traduction simultanée : Station visioconférence pour participant virtuel par langue	Ensemble	1		
	Réunion hybride (Zoom) avec minimum 02 caméras : Régie video	Ensemble	1		
	Réunion hybride (Teams) avec minimum 02 caméras : Régie video	Ensemble	1		
	<u>Aménagement salle</u>				
	Fauteuils blancs Davos	Unité	1		
	Tables basses	Unité	1		
	Pupitre personnalisé	Unité	1		
	Podium 20 cm en m2	M2	1		
	Podium 40 cm en m2	M2	1		
	Fond de scène en toile infoissable imprimée en sublimation HD	M2	1		
	Structure autoportante en aluminium par m2				
	Fond de scène en toile infoissable imprimée en sublimation HD au m2	M2	1		
	Structure autoportante en aluminium				
	Décoration florale sur la scène	Ensemble	1		
	Porte noms	Unité	1		

	Revêtement podium avec feutrine par m2	M2	1	
--	--	----	---	--

	Ecran LED avec structure d'accrochage par m2	M2	1		
	Ecran de retour plasma 50" sur support pour un retour face au podium	Unité	1		
	Ecran de projection dim 3m x 2,25 m	Unité	1		
	Banderole 3 m * 0,8 m conception et Impression sur bâche blanc mat	Unité	1		
	Banderole 3 m * 1,5 m Impression sur bâche blanc mat	Unité	1		
	Banderole 2,5 m * 1 m Impression sur bâche blanc mat	Unité	1		
	Roll up dimension 2 m x 0,85 conception et Impression sur bâche textile mat	Unité	1		
	Roll up dimension 2 m x 1,5 Impression sur bâche textile mat	Unité	1		
	Stand parapluie: stand 3*4 = 12 m carré (Xtension) mur d'image et comptoir impression HD à sublimation	Unité	1		
	Vidéo projecteur 4000 Lumens	Unité	1		
	Vidéo projecteur 10 000 Lumens	Unité	1		
	Micro fixe sur pupitre	Unité	1		
	Micro baladeur	Unité	1		
	Régie sonorisation	Unité	1		
	Enceintes Acoustiques 300 W	Unité	1		
	Régie de sonorisation pour animation musicale	Unité	1		
	<u>Traduction simultanée</u> (AR/FR/ANG)				
	Cabines équipées (installation et désinstallation comprise)	Unité	1		
	Récepteurs de traduction	Unité	1		
	Interprètes (Arabe/ Français/ Anglais) ²	H/J	1		
	Interprète en mode chuchotage	H/J	1		
	Matériel unité transportable	Unité	1		
	<u>Reportage</u>				
	Enregistrement vidéo et livrable sur DVD	Ensemble	1		
	Reportage vidéo 3 min et (post production), y compris habillage et sous-titrage en français et en anglais	Ensemble	1		
	Photographe	H/J	1		
	Diffusion en temps réel sur l'écran	Ensemble	1		
	Streaming en live sur internet	Ensemble	1		
	Enregistrement audio de l'évènement	Ensemble	1		
	Livraison photos sur clé USB	Ensemble	1		
	Livraison enregistrement vidéo sur clé USB	Ensemble	1		
	<u>Lumière</u>				
	Lumière blanche sur scène et Décoration lumière LED automatique et fixe de la salle de conférence et de la scène : Régie Eclairage, 2 projecteurs fixes, 16 projecteurs LED, 2 lumière blanche	Ensemble	1		
Sous total 1					
	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaire	Coefficient de pondération
Support de Communication	Création d'un visuel pour l'évènement	Ensemble	1		30%
	Bloc-notes Format A5 : fermé 15x21 / 30x21 ouvert	Unité	1		
	Conception et impression Quadri recto pour la couv				

1 couleur R/V pour l'intérieur Papier couché Mat 350g pour la couv Papier offset 80g pour l'intérieur Finition spirale wire o wire 21' 30 feuillets + 4 Couv			
Bloc-notes Format A4 : fermé 30x21 / 30x43 ouvert Conception et Impression Quadri recto pour la couv Impression 1 couleur R/V pour l'intérieur Papier couché Mat 350g pour la couv Papier offset 80g pour l'intérieur Finition spirale wire o wire 21' 30 feuillets + 4 Couv	Unité	1	
Porte documents A4 Conception et impression FO : 21x30cm cm - FF : 44 x 31cm Papier : Couché mat 350g Pelliculage Mat R° Impression : Quadrichromie Découpe + Collage	Unité	1	
Sac en toile (pour le dossier de presse) Sac en toile (tissu) 30cm *40cm avec poignée en toile et fermeture scratch, conception graphique déclinée de la	Unité	1	
conception du fond de la scène	Unité	1	
Stylo sérigraphié Tampographie logo Encre bleue Pointe fine	Unité	1	
Impression en noir et blanc A4	Unité	1	
Impression couleur A4	Unité	1	
Clé USB capacité minimum 16 GB avec sérigraphie du logo PNUD	Unité	1	
Clé cartes capacité minimum 16 GB avec sérigraphie du logo PNUD	Unité	1	
Invitation : impression invitation format 90*210 mm quadri RV, papier coucher, finition pelliculage mat (110*210mm enveloppe), et conception web de l'invitation pour envoi mail, (conception déclinée du graphisme du fond De scène)	Unité	1	
Badges format 15 cm * 10,5 cm pour les participants (Participants, Conférenciers, organisateurs, médias) avec le même cordon	Unité	1	
Drapeau grand format avec support en bois	Unité	1	
Drapeau petit forma avec support en bois	Unité	1	
Drapeau grand format avec support en inox	Unité	1	
Drapeau petit format avec support en inox	Unité	1	
Certificat cartonné	Unité	1	
Porte certificat	Unité	1	
Reliure à chaud	Unité	1	
Reliure spirale	Unité	1	
Photocopie couleur sur papier cartonné	Unité	1	
Stylo métallique personnalisé	Unité	1	
Bache Roll up avec support en location	Unité	1	
Sous total 2			

Le prix total sera calculé comme suit :

$$T = \text{Sous Total 1} * 0.7 + \text{Sous Total 2} * 0.3$$

Les services mentionnées ci bas doivent être cotées par les soumissionnaires ais ne feront pas l'objet d'évaluation financière.

	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaire
Equipements	Lap top	Unité	1	
	Imprimante couleur avec recharge de rame papier	Unité	1	
	Imprimante noir et blanc avec recharge de rame papier	Unité	1	
	Media server pour fenêtrage	Unité	1	
	Deuxième processeur pour un autre écran LED	Unité	1	
	Pupitre avec écran	Unité	1	
	Télécommande passage de slide	Unité	1	
	Micro-cravate	Unité	1	
Equipe du Projet	Chef du projet	H/J	1	
	Technicien Sonorisation	H/J	1	
	Technicien éclairage	H/J	1	
	Techniciens pour la mise en place de la salle (écrans, Rolls-up, banderoles, Hôtesse d'accueil (avec tenue harmonisée)	H/J	1	
	Infographiste	H/J	1	
Services de consultants	Modérateur professionnel	H/J	1	
	Modérateur professionnel connu	H/J	1	
Transferts	Voiture : De l'aéroport à Hôtel lac	Trajet	1	
	Voiture : De l'aéroport à Hôtel Gammarth	Trajet	1	
	Mini bus 9 personnes De l'aéroport à Hôtel lac	Trajet	1	
	Mini bus 9 personnes De l'aéroport à Hôtel Gammarth	Trajet	1	
	Grand Bus : De l'aéroport à Hôtel lac	Trajet	1	
	Grand Bus : De l'aéroport à Hôtel Gammarth	Trajet	1	
	Grand Bus : De Tunis à Hammamet	Trajet	1	
	Grand Bus : De l'aéroport de Djerba à la zone touristique de Djerba	Trajet	1	
	Frais de transfert de matériels à Hammamet	Trajet	1	
	Frais de transfert de matériels à Sousse	Trajet	1	
	Frais de transfert de matériels à Mednine, Tataouine	Trajet	1	
Fourniture bureautique	Colle liquide papier	unité	1	
	Agrafeuse B5	unité	1	
	Arrache agrafes	unité	1	
	Agrafes 24/6 (paquet de 100pcs)	unité	1	
	Trombones (paquet de 100pcs)	unité	1	
	Porte trombones	unité	1	
	Stick note 75*75 différents coloris	unité	1	
	Chemises cartonnées 180g couleur	unité	1	
	Chemise kraft	unité	1	
	Chemise cartonnée à rabat élastique différents coloris	unité	1	
	Dévidoir de scotch MM	unité	1	
	Scotch 18*30 PM	unité	1	
	Ciseaux de bureau	unité	1	
	Pochette 4 marqueurs tableau	unité	1	

	Pochette 4 marqueurs fluo	unité	1	
	Rames papier blanc A4 extra strong (cartons de 5 rames)	unité	1	
	Rames papier blanc A3 extra blanc (rames)	unité	1	
	Stylos bleu et noir (UNIBALL ou Schneider ou équivalent)	unité	1	
	Crayons	unité	1	
	Taille crayons MAPED double trou	unité	1	
	Gommes B20	unité	1	
	Calculatrice	unité	1	
	Feuilles FLIP shart	unité	1	
Autres	Service de réservation des chambres auprès de l'hôtel	Ensemble	1	
	Service de Paiement des indemnités journalières aux participants (DSA)	Ensemble	1	
	Location de tente pour 100 personnes			
	Récupération du matériel au PNUD pour transport à l'évènement (par trajet)	Ensemble	1	
	Agent d'aéroport pour accueil avec panneau à l'aéroport	Ensemble	1	
	Déjeuner du personnel, par personne	Ensemble	1	
	Hébergement du personnel, par région	Ensemble	1	
	Frais de transport, installation et désinstallation à Tunis	Ensemble	1	
	Matériel pour inauguration : coussin, ruban, ciseaux	Ensemble	1	
	Plaque en plexi pour inauguration	Unité	1	
	Plaque en marbre pour inauguration	Unité	1	
	Gerbe de fleurs	Unité	1	
	Bouquet de roses officiel	Unité	1	
	Masques de protection jetable répondant à la norme AFNORS76-001 non destiné à usage médical (paquet de 50 pièces)	Unité	1	
	Masque de protection en tissu répondant à la norme AFNORS76-001 non destiné à usage médical	Unité	1	
	Gel désinfectant hydroalcoolique non destiné à usage médical (flacon de 125 ml)	Unité	1	

Nom du soumissionnaire : _____

Signature autorisée : _____

Nom du signataire autorisé : _____

Nom de la fonction : _____

FORMULAIRE G : FORMULAIRE DE GARANTIE DE SOUMISSION

**(Ceci doit être finalisé sur le papier à en-tête officiel de la banque émettrice.
Excepté les espaces prévus à cet effet, aucune modification ne peut être apportée au présent modèle.)**

À : Le PNUD,
[Insérer les coordonnées indiquées dans la fiche technique]

CONSIDÉRANT [nom et adresse du prestataire] que (ci-après le « soumissionnaire ») a déposé une offre auprès du PNUD en date du [Cliquer ici pour entrer la date](#) pour la fourniture de biens et services au titre de *[Insérer nom des biens et services]* (ci-après l'« offre ») :

CONSIDÉRANT que vous avez stipulé que le soumissionnaire devait vous fournir une garantie bancaire émise par une banque reconnue au montant indiqué ci-après à titre de garantie au cas où le soumissionnaire :

- a) Ne signerait pas le contrat après que le PNUD le lui ait attribué ;
- b) Retirerait son offre après la date d'ouverture des offres ;
- c) Ne se conformerait pas à une modification des exigences décidée par le PNUD en application des instructions de l'appel d'offres ;
- d) Ne fournirait pas une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents pouvant être exigés par le PNUD comme condition préalable pour l'entrée en vigueur du contrat.

ET CONSIDÉRANT que nous avons accepté de délivrer au soumissionnaire cette garantie bancaire :

Nous déclarons par la présente que nous nous portons garants et que nous sommes responsables envers vous, au nom du soumissionnaire, dans la limite de *[montant de la garantie] [en lettres et en chiffres]*, telle somme étant payable dans les devises et les proportions de devises dans lesquelles le prix offert est payable, et nous nous engageons à vous payer, à première demande écrite de votre part et sans objection ni discussion, toute somme dans la limite de *[montant de la garantie tel que susmentionné]* sans que vous n'ayez à prouver ou motiver votre demande de paiement pour la somme susmentionnée.

Cette garantie est valable jusqu'à 30 jours après la date finale de validité des offres.

SIGNATURE ET SCEAU DE LA BANQUE GARANTE

Signature : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Nom de la banque : _____

Adresse : _____

[Apposer sceau avec sceau officiel de la banque]